



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (:) (?) et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (« ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin, 548 p.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des dévelopeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos

seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration. La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Ernest BASSANE, Koudougou Frédéric KONTOGOM

Approche paradigmique et syntagmatique des personnages seniors dans la littérature africaine écrite : entre civilité et absurdité 9-22

Pascal GRENG

Le rite initiatique « laba » chez les Mousgum de la vallée du Logone : un mode opératoire de l'intégration socioculturelle transfrontalière 23-37

Christ Guy Roland GBAKRE

L'approche rousseauiste de la séparation des pouvoirs un idéal d'équilibre social 38-51

Dein Fulgence TIEMOKO

Les violences transfrontalières post-crise électorale à l'ouest de la côte d'ivoire : une des conséquences de la déstabilisation de l'espace frontalier ivoiro-libérien (1989-2013) 52-68

Mamadou TOP

La communication institutionnelle d'Orange face au boycott des usagers durant la crise de 2020 69-80

Gninlan Hervé COULIBALY; Diane Natacha ADOUKO, épouse KOUADIO; Awa OUATTARA

Les contraintes de la durabilité du karité dans la région du poro (nord ivoirien) 81-91

Moussa FOFANA, Oumarou AROU

Enfant malade et mécanismes de recours aux soins endogènes dans la commune VI du district de Bamako (Mali) 92-108

Sandrine KEULAI

Le parcours du personnage romanesque : de l'ascension à la déchéance sociale 109-125

Ahibalè KAMBOULE

Appropriation des pratiques culturelles et culturelle comme figures d'identité dans le roman burkinabè francophone 126-139

Ernest BASSANE

Forces de défense et de sécurité du Burkina Faso: pour une sociologie de la littérature d'un épiphénomène 140-152

Ibrahima Sadio FOFANA, Mahamar ATTINO

Gestion des pêcheries le long du fleuve Niger dans le cercle de Mopti (Mali) 153-171

Gnéba Tanoh Paulin WATTO, Amoin Marie Laure KOUADIO

L'aliéné : une figure plurielle dans BlacKkKlansman de Spike Lee ainsi que Foe et Life and Times of Michael K de John Maxwell Coetzee 172-182

Bertille-Laure DJUISSI GUEUTUE

La stylistique à la rescoussse des circonstants propositionnels 183-200

N'Zué Koffi Arsène GNA, Valoua FOFANA, Tiémoko DOUMBIA

La baisse des revenus tirés du cacao et repositionnement socio-économiques des femmes dans les ménages ruraux de la région de San-Pedro 201-218

Maurice Youan BI TIE

La résistance des Sia face à la colonisation française (1901 – 1904) 219-232

Farsia Korme NEMSOU

Enseignement de l'éducation civique et morale dans des collèges de N'Djamena /Tchad : vers une contribution à la citoyenneté 233-245

Sékré Alphonse GBODJE, Hosséwon Rolland Pacôme OULAI, Djolé Jean Claude KOMENAN	
Implantation et évolution du pentecotisme en Côte d'Ivoire jusqu'en 1990	246-262
Carelle Prisca Aya KOUAME-KONATE	
Contextualisation communicationnelle de la question sécuritaire inclusive et durable à Bouaké	263-277
Zoulcoufouli ZONOU	
L'animal comme figure d'autorité dans Memoires de porc-épic d'Alain Mabanckou et En attendant le vote des bêtes sauvages de Ahmadou Kourouma	278-286
Bambado BALDE	
Le phénomène du décrochage scolaire dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : cas du lycée Charles De Gaulle	287-305
Emmanuel BATIONO, Drissa TAO	
Environnement numérique et promotion de la diversité des expressions culturelles à l'aune de la convention 2005 de l'UNESCO dans l'espace UEMOA	306-320

Appropriation des pratiques culturelle et culturelle comme figures d'identité dans le roman burkinabè francophone

Ahibalè KAMBOULE

Doctorant en Littératures africaines écrites
Université Norbert Zongo/Koudougou
ahibalekam28@gmail.com
ORCID iD: 0009-0000-2861-1944

Résumé

Le champ littéraire burkinabè est aujourd’hui très florissant et aborde chaque pan de la vie humaine des contrées d’où proviennent son inspiration et son ancrage. C’est en cela que s’y invitent les pratiques culturelle et culturelle que s’approprient les auteurs burkinabè. L’examen de cette appropriation, à la lumière de la sociocritique duchéenne et la théorie de l’ancrage culturel africain de Louis Millogo, révèle un double mérite. D’un côté, l’appropriation desdites pratiques par Étienne Sawadogo et Issou Go, en tant qu’écrivains burkinabè, est un indice d’identité culturelle, et de l’autre, elle porte aussi le signe manifeste et authentique d’une identité littéraire. Il appert donc que cette appropriation des pratiques culturelle et culturelle notamment, dans le roman burkinabè, présente des enjeux identitaires.

Mots-clés : Pratiques culturelle et culturelle, roman, identités, ancrage culturel, sociocritique

Abstract

Burkina Faso’s literary scene is flourishing today, touching on every aspect of human life in the regions where it finds its inspiration and roots. This is where the cultural practices appropriated by Burkinabè authors come in. An examination of this appropriation, in the light of Duchenne sociocriticism and Louis Millogo’s theory of African cultural anchorage, reveals a double merit. On the one hand, the appropriation of these practices by authors in the Burkinabe novel is an indication of cultural identity, and on the other, it also bears the manifest and authentic sign of a literary identity. It therefore appears that this appropriation of cultural and cultural practices, particularly in the Burkinabe novel, presents identity-related issues.

Keywords: Cultural and cultural practices, Roman, identities, cultural anchoring, sociocriticism

Introduction

Le Burkina Fasso en particulier et l'Afrique en général, ont été et demeurent encore aujourd'hui le siège d'activités culturelle et culturelle pour subvenir aux besoins des populations. S'agissant spécifiquement du Burkina Faso, l'on y rencontre une nette diversité desdites activités. Pour l'agriculture, par exemple, le Burkina Faso est dit pays agricole majoritairement (selon le dernier RGPH en date de 2019¹), et quant aux pratiques culturelles, la grande diversité ethnique² en est la preuve dynamique de ses richesses culturelles. Qu'il s'agisse de réalités agricole ou culturelle, chacun de ces pans reste une source sinon un lieu d'inspiration dans la pratique romanesque de cette contrée d'Afrique francophone.

En effet, le roman, tout comme la littérature burkinabè, est une production qui bat le pouls de sa société. Son histoire, son évolution, ses richesses suivent le cours de l'histoire sociopolitique ou socioculturelle du pays. À l'instar de son lieu d'émergence, le roman burkinabè est une production en *instance*, en *émergence*, en *croissance* ou encore en *transition* (J. Ouédraogo, 2017). Quoi qu'il en soit de son "statut", le roman burkinabè sert de tribune à l'expression de soi par les auteurs. « *L'histoire de l'Afrique place l'écrivain dans des conditions sociopolitiques et culturelles qui lui interdisent de les ignorer s'il veut représenter sa société par l'écriture* », rappelle U. M. Dogondaji (2017 : 1). Étant l'écho de leur époque et société, les écrivains, en général, et les romanciers, en particulier, au Burkina Faso dans leurs écrits s'emploient à recourir aux réalités de leur pays. C'est alors que l'agriculture et la culture se révèlent être, pour eux, des matières de création de contenus littéraires. Cette appropriation des pratiques culturelles et culturelle, au-delà d'ancrer les romans et leurs auteurs dans leur société, présente des enjeux identitaire et littéraire que nous examinons tout le long de cette réflexion.

1. Problématique de l'analyse

Cette réflexion se construit à partir de deux romans dont *La Défaite du Yargha* de É. Sawadogo (1977) et *Les Arènes nuptiales* de I. Go (2008) qui, tous, sont des auteurs burkinabè. *La Défaite du Yargha* (désormais LDY) est un récit puisé dans les tradition et réalité africaine et burkinabè. Le monde paysan et toutes les activités qui vont avec y trouvent une large place. *Les Arènes nuptiales* (désormais LAN) quant à lui, est un récit qui évoque les questions paysannes telles que la lutte et l'agriculture. Ce roman « *est un retour à l'Afrique ancestrale dans laquelle la description des pratiques coutumières est profonde* » (U. M. Dogondaji, 2017 : 2). L'un dans l'autre, il y a dans ces œuvres

¹ <https://www.insd.bf/fr/file-download/download/public/2071>. Consulté 15 juillet 2025 à 22:30.

² 67 ethnies selon les données de l'ONTB, disponibles et consultées le 20 août 2023 sur son site officiel.

une sorte de célébration du paysannat qui assure et sauvegarde les pratiques culturelle et culturelle en Afrique (J. Ki-Zerbo, 2017 : 23).

L'appropriation de ces pratiques, dues au patrimoine cultural et culturel de leur communauté, par les romanciers burkinabè nous interroge à plus d'un titre : quels sont les éléments de pratiques culturelle et culturelle que s'approprient les romanciers burkinabè dans leurs productions ? Comment ces romanciers s'approprient-ils ces éléments ? Que mettent-ils en jeu par cette appropriation ? Notre réflexion se fonde à l'idée que les romanciers comme E. Sawadogo (1977) et I. Go (2008) recourent à des réalités diverses de l'agriculture burkinabè et aux formes matérielle comme immatérielle des cultures burkinabè dans leurs productions. Ces auteurs n'ayant cependant pas les mêmes styles, chacun s'approprie les pratiques de culture selon ses préférences. Mais ces écarts de style mis à part, les productions de tous ces deux auteurs laissent lire des enjeux identitaires. À partir de *La Défaite du Yargha* et *Les Arènes nuptiales*, notre réflexion se propose d'identifier quelques composantes d'agriculture et de culture burkinabè dont l'appropriation par les romanciers est le signe d'une quête identitaire.

2. Esquisses théorique et méthodologique

L'appropriation est le fait pour un auteur de prendre comme siens ou de s'inspirer des éléments ou pratiques, qui appartiennent à une tierce ou une collectivité à laquelle il se reconnaît dans la plupart des cas, pour en faire la substantifique moelle de sa production. Dans le cas de E. Sawadogo (1977) et I. Go (2008), ces matériaux d'inspiration reposent sur les pratiques culturelle et culturelle. "Pratiques culturelle et culturelle" regroupent ici tout ce qui, d'une part, a trait à la culture – entendue comme « *l'ensemble des outils, c'est-à-dire des valeurs, des idées, des techniques, par lesquelles l'homme a modifié la nature qui constitue son milieu* » (J. Ki-Zerbo, 2017 : 63) – et, d'autre part, à l'agriculture, c'est-à-dire le « *travail de la terre* » (E. Bassané, 2014 : 113). Tout aussi important que la culture au Pays des Hommes intègres, le travail de la terre vise à permettre au peuple burkinabè – et c'est d'autant valable pour tout travailleur de la terre – d'avoir les produits utiles à son alimentation et à sa survie, à la sauvegarde de sa culture et à l'exercice de la réflexion. Par "figures d'identité", nous désignons toute chose visant à l'expression de l'identité d'untel ou un groupe social. Et l'identité est la marque de la personnalité en ce qu'elle permet, individuellement et collectivement, de nous différencier dans le-tout-monde. C'est donc un élément existentiel qui marque notre présence parmi les Autres et nous évite d'être sans repère.

Pour l'analyse, nous recourons à la sociocritique et à la théorie de l'ancrage culturel africain. Pour l'essentiel, la sociocritique est une approche qui vise à lire la socialité du texte définie par C. Duchet (1973 : 449) comme « *tout ce qui manifeste dans le roman, la présence hors du roman, d'une société de*

référence et d'une pratique sociale ce par quoi le roman s'affirme dépendant d'une réalité socio-historique antérieure et extérieure à lui ». L'approche sociocritique de Claude Duchet, telle que théorisée, s'appuie sur l'étude d'un certain nombre de concepts dont la société du roman, la société de référence entre autres (C. Duchet, 1971 et 1973). Quant à la théorie de l'ancrage culturel africain développée par L. Millogo (2001 : 12), elle se veut comme un « *élément important de distinction* » qui cherche à identifier et distinguer « *les caractéristiques spécifiques de la littérature négro-africaine* » (L. Millogo, 2001 : 13). Démarche qui pousse L. Millogo (2001 : 12) à l'interrogation suivante : « *Quels sont les critères de l'originalité et de la spécificité ?* ». À cette interrogation, L. Millogo (2001 : 12), pour le cas des littératures africaines, répond :

Nous postulons qu'ils relèvent de la notion d'ancrage culturel de l'œuvre. Deux pays, deux époques n'ont pas la même littérature si celle-ci ne relève pas du même ancrage culturel. Au niveau individuel des auteurs, on peut poursuivre la même idée en soutenant que deux écrivains sont originaux l'un par rapport à l'autre parce qu'ils manifestent, dans la sincérité, les profondeurs de leurs personnalités ou de leurs génies propres.

Pour L. Millogo (2001 : 12), l'originalité et la spécificité de cette littérature résident respectivement dans le "rapport contrastif des littératures africaines" et dans "la grande famille" au sein de laquelle chaque littérature trouve son appartenance:

Un aspect de l'originalité est à rechercher dans **le rapport contrastif des littératures** [nous soulignons], surtout des littératures très voisines. La spécificité d'une littérature s'approche au mieux à l'intérieur de **la grande famille à laquelle elle appartient**. La littérature négro-africaine relève d'une part de l'ensemble des littératures africaines (écrites, et orales) et d'autre part de l'ensemble des littératures francophones. [Le souligné est de nous.]

L'idée d'une appartenance de toute littérature (africaine, burkinabè ou non) à une "grande famille", rappelle sans en avoir besoin la problématique de la référentialité ; et donc du concept de société de référence du texte littéraire d'après l'approche sociocritique de C. Duchet (1971, 1973). Ce tour d'horizon sur les fondamentaux conceptuels et la clarification des outils d'analyse textuelle nous permet de procéder dans les points suivants à l'analyse proprement. Le Burkina Faso, en tant que référence sociale des œuvres du corpus, présente des réalités propres au terroir desquelles les auteurs s'inspirent dans leurs productions. Nous nous intéressons ici aux réalités se rapportant au travail de la terre et aux cultures.

3. Éléments d'appropriation dans les pratiques culturelle et culturelle et leur mode d'appropriation chez les romanciers burkinabè

L'approche sociocritique de C. Duchet (1971, 1973) repose sur un appareil conceptuel complexe. Parmi tant de concept, figure la société du roman/texte. Cette société, encore appelée sociotexte, est le monde fictif créé par l'auteur (C. Duchet, 1973 : 448). Ce monde s'étend sur l'ensemble des pages qui composent le récit. Dans cette sous-section, l'étude se propose, d'une

part, d'examiner les sociétés de texte pour y inventorier les composantes qui participent des pratiques culturelles et culturelle. D'autre part, l'étude questionne les techniques ou procédés par lesquels les auteurs s'approprient ces éléments dans leurs textes.

3.1. Éléments d'appropriation dans les pratiques culturelles et culturelle par les romanciers burkinabè

Plusieurs composantes de culture et/ou d'agriculture sont identifiables dans le corpus et nous évoquerons les plus illustratives dans ce tableau suivant dont les colonnes ne présentent aucunement des barrières étanches car certains éléments culturels peuvent être identifiés dans les composantes culturelles et inversement.

Pratiques culturelles et culturelle			
Pratiques culturelles		Pratiques culturelles	
Ressources humaine, matérielle et technique	Produits alimentaires	Culture matérielle	Culture immatérielle
- <u>Rakangré</u> /un grand travailleur (LDY : 55)	- Tomate, oignon (LAN : 116)	- Case (LAN : 81)	- <u>Tenga</u> /terre (LDY : 55)
- <u>Dabas</u> (LAN : 24)	- Maïs, riz, mil (LDY : 29)	- Calebasses (LDY : 15)	- <u>Yars'naba</u> /chef des <u>Yarsé</u> (LDY : 19)
- <u>Dabacs</u> (LDY : 21)	- Patates (LDY : 41)	- Jarres (LAN : 71)	- <u>Zanga</u> /hangar (LDY : 19)
- <u>Maraîchiculture</u> (LAN : 116)	- <u>Tô</u> (LAN : 82)	- Canaris (LAN : 71)	- Mythes (LAN : 42)
- <u>Sisoaga</u> /travail collectif et rotatif (LDY : 15)	- <u>Zom-kom/jus de mil</u> (LDY : 67)	- Tambour (LDY : 15)	- Devise (LDY : 20)
- <u>Kinrgha</u> /grenier (LDY : 40)	- Bouillie de mil (LAN : 82)	- Pilon (LDY : 151)	- Proverbes (LDY : 157)
	- Dolo (LDY : 16)		- Lutte traditionnelle (LAN : 43)
			- Sacrifices aux mânes des ancêtres (LDY : 115)

Ce tableau élaboré à partir de la société des romans permet, d'une part, au niveau culturel d'y lire des cultures matérielle et immatérielle. Premièrement, nous avons les cas de "dabas", "greniers", "calebasses", "tambour", "pilon"… dont les fonctions utilitaires ne sont plus à démontrer dans la société burkinabè. Pour l'homme comme la femme, tous renferment un grand symbolisme. La daba ou le grenier représentent le genre masculin (l'homme) comme la calebasse ou le pilon sont pour le genre féminin (la femme). Ainsi ces objets culturels entrent-ils dans la construction des identités masculine et féminine dans la catégorisation socioculturelle au Burkina.

Dans le second cas, les noms culturels (Tenga, Tégwendé), les genres oraux (proverbes, mythes...), etc. représentent dans leur ensemble le patrimoine culturel et l'imaginaire collectifs des

Burkinabè. Pour les communautés burkinabè, sociétés de référence desquelles s'inspirent le corpus, ces noms, devises... sont tirés des tiroirs de leur terroir – un proverbe de **chez nous** (nous soulignons) dit que... – ; et pour cela permet pour eux un ancrage profond et authentique avec la terre natale.

D'autre part, au niveau cultural, nous avons la présence des produits alimentaires composés pour l'essentiel de céréales et de légumes. Ce sont des produits qui entrent dans l'alimentation au quotidien du peuple burkinabè. On y retrouve le mil, les tomates... qui, du jour au lendemain, se retrouvent dans les plats des Burkinabè. En dehors des produits alimentaires, on retrouve également un ensemble constitué des ressources agraires humaine (rakangré, sisoaga), matérielle (dabas, greniers) et technique (maraîchiculture). Tous ces éléments de pratiques culturelle et culturelle s'approprient suivant différents modes propres à chaque auteur. Dans la sous-section suivante, nous nous attelons à mettre en relief ces différentes techniques d'appropriation.

3.2. Modes d'appropriation des pratiques culturelle et culturelle chez les romanciers burkinabè

L'appropriation de ces éléments de cultures s'est faite grâce à des techniques littéraires variées dont l'examen recourt à la langue. Parlant des techniques d'appropriation littéraire, A. Kourouma en énumère sept (07) dont les quatre premières se rapportent au lexique et les trois dernières à la syntaxe et la mise en discours (C. Caitucoli, 2007 : 58). Avec le tableau ci-haut, c'est plus le niveau lexical qui nous intéresse. Parmi les quatre techniques lexicales, nous retenons que la première et la quatrième.

D'après Kourouma cité par C. Caitucoli (2007 : 59), « *la première méthode consiste à planter entre griffe [sic] un mot africain dans le texte de la langue européenne et si le contexte ne permet pas de le comprendre, le faire suivre entre parenthèse [sic] de son sens.* ». Pour ce premier cas, deux volets sont identifiables dans le corpus : le “plantage” entre griffes d'africanismes, d'une part, et, de l'autre, le plantage de lexies mooré directement dans le texte en français. On a respectivement les exemples de *dabas* (LAN : 24), *dolo* (LDY : 16) et *rakangré* (LDY : 33). Ces interférences linguistiques brouillant la compréhension chez le lecteur étranger ou non mooréphone, il y a besoin pour les auteurs d'expliquer leur sens : *sisoaga* (pl. sisosé) est expliqué dans LDY, p. 15, par une glose comme : « *Travail qui réunit tous les membres de la communauté, pour aider l'un des leurs qui, sans cela, ne pourrait jamais le faire tout seul, en temps opportun.* » et *tô* comme « *une pâte de mil bien malaxée* » par une incise dans LAN, p. 82. « *La troisième méthode est utilisée par l'écrivain qui veut s'en tenir au sens que les mots ont dans la langue de l'ex-colonisateur. Il cherche le mot qui serre au plus près la réalité ou le sentiment qu'il envisage d'exprimer* » (C. Caitucoli, 2007 : 60). On a : *maïs* (LDY : 29), *bouillie de mil* (LAN : 82), etc. Plutôt que d'employer

donc des africanismes les romanciers burkinabè trouvent, pour désigner certaines réalités, la solution dans la langue française.

Au niveau syntaxique, une des trois techniques énumérées par Kourouma et une autre complétée par C. Caitucoli seront étudiées. À noter déjà que ce niveau syntaxique est peu illustré dans le corpus. Toutefois à ce niveau, la technique de Kourouma qui consiste à « *utiliser les constructions syntaxiques venant de langues de l'ex-colonisé.* » (C. Caitucoli, 2007 : 58) est illustrée par un aspect : *bouillie de mil* (LAN : 82) dont la construction syntaxique voisine venant du mooré est **zom-kom** (LDY : 67). Dans la construction syntaxique mooré, zom-kom – eau de farine littéralement et jus local fait à base de farine de mil littérairement traduit – est une lexie composée de zom et kom. Sur cette base, plutôt que *k1-bēere* en construction mooré, I. Go emploie bouillie de mil qui en français est un syntagme nominal composé d'un nom (bouillie) et d'un complément de nom (de mil). La technique de l'imbrication des genres est l'autre mode d'appropriation littéraire que propose Claude Caitucoli en complément au trois qu'énumère Kourouma au niveau syntaxique. « *On peut simplement compléter cette liste en ajoutant la question des genres littéraires* », écrit-il (2007 : 58). Dans cette imbrication de genres littéraires oraux et écrits, on relève le mythe (LAN : 42) et les proverbes (LDY : 137) qui s'invitent dans les romans. L'appropriation de toutes ces pratiques comporte un double enjeu identitaire que nous examinons dans les lignes suivantes.

4. Enjeux identitaires de l'appropriation des pratiques culturelle et culturelle dans le roman burkinabé

L'appropriation des pratiques culturelle et culturelle par les romanciers présente des enjeux identitaires doubles. D'une part, cette appropriation met en jeu une quête d'identité liée à l'espace littéraire burkinabè et, d'autre part, une quête d'identité liée à l'ancrage culturel du Burkina.

4.1. Appropriation des pratiques culturelle et culturelle dans le roman burkinabé comme figure d'identité littéraire

L'identité littéraire est une question capitale. Elle l'est d'autant qu'elle est aussi complexe étant donné la nature insaisissable de la notion même d'identité : « *Difficile de donner une définition de l'identité : celle-ci, par essence mourante, se tisse dans la relation, se tient aux carrefours. Elle n'est jamais donnée d'emblée, ni définitivement acquise mais en perpétuel devenir.* », observe N. Carré dans *Identités littéraires* (2004 : 2). En consacrant trois de ses numéros à cette question d'identité littéraire (155-156, 83 et 84), la revue *Notre Librairie* a montré l'intérêt qu'elle revêt. L'identité littéraire peut être ce qui définit une littérature donnée dans ses rapports aux autres et avec elle-même. Mais parler de l'identité de la littérature burkinabè, comme il en s'agit dans notre analyse, peut paraître encore comme une

volonté d'étiquetage ou de sclérose de cette littérature et ses auteurs qui parfois au-delà de la nation se veulent des écrivains du monde. Ce faisant, notre réflexion se fonde dans la conviction que l'ouverture à l'Autre et au monde ne doit pas nous empêcher de nous définir et au pire des cas être un déni de soi. C'est fort justement pour cette raison que la littérature africaine d'ailleurs a donné le ton dès ses débuts comme l'écrit J. Dérive (2015 : 193) :

[...] Dès l'origine de la littérature africaine, est apparu chez les auteurs un souci identitaire. Il fallait certes prouver au monde (et d'abord au colonisateur) qu'on était capable de faire de la grande littérature à l'identique des grands classiques reconnus de la littérature occidentale, mais il fallait aussi se démarquer de cette source pour rendre visible son sceau culturel.

Ce « souci identitaire » reste toujours présent pour les auteurs. L'examen du corpus laisse croire que les romanciers burkinabè participent bon gré mal gré à la construction d'une identité littéraire burkinabè. En effet, le romancier burkinabè, en réfléchissant sur la représentation de sa nation et son peuple, écrit en s'appropriant des pratiques burkinabè – celles culturelle et culturelle – qui sont des modalités de constructions identitaires collectives. Ces constructions identitaires collectives se définissent dans les contenus et formes propres à cette littérature.

Ces contenus où sont évoquées les réalités agricoles burkinabè : les produits cultivés (les céréales : mil, sorgho ; les légumineuses : tomate, oignon ; les tubercules...) et sans oublier les fléaux qui nuisent à notre agriculture tels que l'aridité des pluies (LDY : 29-30), l'acidité des terres arables (LDY : 49-50), les invasions des criquets (LDY : 32), l'archaïsme des méthodes et outils agricoles (LAN : 24). Tous ces derniers ont des conséquences sur le travail agraire dans toutes ses étapes : le défrichage des champs, les semis, les labours, les récoltes, le ramassage et stockage des récoltes (E. Bassané, 2014 : 84). L'appropriation de tout cela prouve la vitalité et l'originalité d'une littérature burkinabè qui s'emploie à être en phase avec les réalités et pratiques sociales de ses peuples. Cette fusion avec le monde paysan est la traduction en partie de la singularité de la littérature burkinabè qui se doit d'être « *la projection authentique* » de « *notre vie sociale* », « *notre histoire* », « *notre propre vision du monde* » selon Nazi Boni :

Nos romans ne doivent plus être des fictions, mais la projection authentique de **notre** vie sociale, de **nos** aspirations, de **notre** civilisation, de **notre** histoire... **Notre** historiographie doit tenir compte de **nos** objectifs. Il faut qu'elle soit, en un mot, la consécration de **notre** propre vision du monde. [Cité par L. Millogo, 1999 : 10 ; nous soulignons.]

Comme Nazi Boni, et suivant cette « projection authentique », É. Sawadogo et I. Go dans leurs romans démontrent au lecteur une volonté de dialoguer, communiquer ou même de comminuer avec ce lecteur francophone ou non ou de quelques horizons qu'il soit. Alors le souci de dialoguer avec le lecteur est-il une des marques déposées de la littérature burkinabè. L'impulsion à l'authenticité requiert aussi l'emploi des langues maternelles et certains africanismes. Pour entretenir la communication avec le lecteur potentiel, les romanciers burkinabè essaient chacun de

lever les difficultés consécutives à ces emplois et créer les conditions de communication et de compréhension.

C'est ainsi que I. Go, tout comme N. Boni, emploient la technique de l'incision « le tô, une pâte de mil bien malaxée » (LAN : 82), « Mb'woa samma, l'éléphant » (1962 : 25) pour expliquer le tô et traduire Mb'woa samma par l'éléphant. É. Sawadogo (LDY : 15-16), lui, opte pour la technique des gloses : « **dolo (4)** (4) Bière locale à base de mil. Dolotière : femme qui prépare le dolo ». Étudiant les trois caractéristiques de l'esthétique, et donc de l'identité, du roman burkinabè, H. Sanwidi remonte « depuis le crépuscule des temps anciens » pour dégager et expliciter ce souci de dialogue avec le lecteur qui caractérise le roman burkinabè et dessine, entre autres, un des traits de sa spécificité. Pour le cas de É. Sawadogo, il (1990 : 53) écrit : « *Ce qui est remarquable chez lui, c'est cette volonté affirmée de dialoguer avec le lecteur. L'Afrique se targue d'être le continent de la palabre, du dialogue. Fort de cet héritage ancestral, Étienne Sawadogo exploite les vertus de la palabre [...].* ».

Tout cela montre que l'appropriation de ces éléments par les prosateurs burkinabè concourt à la défense et l'illustration de l'identité littéraire burkinabè même si nous admettons avec A. I. Hien (1990 : 85) que « *dans tous les cas, pour ce qui est de l'orientation, il n'existe pas de littérature burkinabé radicalement différente de la littérature des autres pays africains* ». Au-delà de cet enjeu, cette appropriation traduit aussi la quête d'une identité culturelle.

4.2. Appropriation des pratiques culturelles et culturelle dans le roman burkinabè comme figure d'identité culturelle

L'appropriation des pratiques culturelles et culturelle par les prosateurs burkinabè se veut plus une quête d'identité culturelle des auteurs et des peuples desquels leurs productions s'inspirent. Si la culture à elle seule ne définit pas notre identité, elle y est pour beaucoup plus que les autres facteurs. Culturellement, la quête identitaire se conjugue et se ventile par la langue, les coutumes, la tradition, les cultures et habitudes alimentaires, les valeurs humaine et communautaire, etc.

« *L'identité d'une œuvre littéraire, c'est d'abord sa langue.* » Cet avis de J. Dérive (2007, p. 3) montre combien la langue est un véhicule précieux dans la quête et la construction de l'identité culturelle. Mais pour le cas des œuvres burkinabè produites en français, il faut être moins catégorique dans cette affirmation. Autrement dit, le français ne confère pas indiscutablement une identité culturelle à ces productions. Leur coloration culturelle réside alors, selon J. Dérive (2007 : 3), dans « *un travail d'idolectalisation de l'écriture [...] : orthographies non conventionnelles pour rendre compte des prononciations locales, choix dialectaux assez systématiques dans la syntaxe comme dans le lexique [...]* ». Le cas d'É. Sawadogo dans LDY est illustratif dans ce travail où on retrouve par exemple « *dabacs* » (p. 21) pour le cas des orthographies non conventionnelles pouvant rendre compte des prononciations locales et d'autres

exemples au niveau des choix dialectaux syntaxiques ou lexicaux : « zom-kom » (p. 67) et « sisoaga » (p. 15). Tous ces éléments dialectaux permettent de donner au roman burkinabè une empreinte culturelle identifiable par le lecteur burkinabè.

Les emplois de « sisoaga », « rakangré » et « kinrgha » permettent de sauvegarder les noms de ces éléments culturels presque méconnus par la nouvelle génération. Ces termes étant souvent ignorés dans les langues maternelles, il y a de quoi conduire inévitablement à une perte d'identité, si ce n'est déjà même. Si la transmission ou l'enseignement de ces éléments entre les générations n'est pas/plus assuré, « *des richesses culturelles, des savoirs, des savoir-faire sont ainsi perdus à jamais* » (S. Mamadou, 2020, p. 41). Le kinrgha ou grenier, par exemple est un patrimoine qui se perd. « *Marque d'opulence* » et objet de stockage qui « *ne se prête pas* » (S. Mamadou, 2020, p. 39), le grenier fait face aujourd'hui à des facteurs qui menacent sa survie.

Au niveau cultural comme culturel, on relève : tomate (LAN : 116), riz, mil (LDY : 29), tô (LAN : 82) et zom-kom (LDY : 67) qui, entre autres, définissent une part de notre identité culturelle dans nos habitudes alimentaires. Tous ces produits légumineux, tuberculés et céréaliers sont obtenus par le travail de la terre qui participe de la mémoire collective des Burkinabè de parents majoritairement cultivateurs. Notre agriculture, dominée par les cultures céréalières, est essentiellement pluviale et souffre de sa pluviométrie mal répartie dans l'année avec des pluies imprévisibles aux conséquences fâcheuse et désastreuse, insuffisante – conduisant à la sécheresse – ou excessive – provoquant les inondations (LDY : 29-30) :

[...] Ce jour-là, tous les paysans s'étaient rendus sous le couvert des arbres avant l'heure de midi. C'était le deux août et il y avait plus de trois semaines que la pluie n'était pas tombée. D'habitude, à ce point précis de la saison, les pluies sont plutôt trop abondantes et plus désastreuses que bienfaisantes. C'est ainsi que l'année précédente, le maïs avait fait défaut en grande quantité à cause des inondations.

Ces aléas pluviaux, dans l'imaginaire africain en général, seraient dus à des forces ancestrales cachée ou sacrée avec qui nous vivons en communion et qui se sentirait offensées par l'activité humaine. D'où l'évocation par les romanciers de la spiritualité africaine, une spiritualité en complément à la vie matérielle.

Pan de notre identité culturelle, cette spiritualité traduit nos convictions religieuses pour lesquelles les sacrifices représentent la quintessence de la prière. Les ancêtres ou les dieux – celui de l'eau et celui de la terre très importants pour les populations cultivatrices – étant offensés, il faut les invoquer, les apaiser par des sacrifices propitiatoires avec tout le respect dû aux rituels. « – *Elle a bien raison d'être inquiète, dit Tiga. Il y a longtemps qu'on n'a pas vu une saison pareille on dirait que les ancêtres sont mécontents. – Je crois qu'il est en effet temps de leur sacrifier un poulet* » (LDY : 113). Cette conversation

entre Tîga et le vieux Laarba dévoile l'importance vitale des rites et sacrifices qui participent à l'équilibre social et à la régulation des angoisses humaines.

En effet, quand la daba ne peut plus « *mordre le sol devenu trop dur* » (LDY : 30), ces sacrifices bien faits favorisent les pluies pour faciliter le travail et rentabiliser les récoltes. En sus de recourir à l'intervention des forces invisibles au moyen de sacrifices et rites pour solliciter du ciel quelques bienfaitrices gouttes d'eau, les populations dans LAN (p. 116) se proposent d'aller vers les cultures de contre saison pour pallier les effets de l'irrégularité des pluies :

Ce jour-là effectivement (mystère d'Afrique !) la pluie tomba drue ! Les chanteuses furent abondamment arrosées. La nature ressuscita, les bêtes poussèrent des cris de joie ! Cette scène fit naître chez les membres de notre association, une idée qui fit sensation plus tard. Si l'eau du ciel n'est pas toujours facilement maîtrisable même à coup de magie, pourquoi ne pas se tourner vers celle de la terre pour construire ne seraient-ce que de petites retenues d'eau ? Celles-ci pourraient permettre le développement de la maraîchiculture pendant la longue période de la saison sèche. Voilà comment est née la maraîchiculture à Bako et environnant. Et depuis, les légumes comme la tomate, l'oignon, l'aubergine, naguère rarissimes dans la région, inondent aujourd'hui tous les marchés environnants.

À lire les deux auteurs (E. Sawadogo et I. Go), on remarque que dans le travail de la terre chacun est mis à contribution selon ses possibles. Quand I. Go parle « *de braves femmes au torse nu, maniant des houes énormes, telles des forçats* » (LAN : 8) ou de « *paysans maniant avec dextérité d'énormes dabas de labours* » (LAN : 24), E. Sawadogo évoque le vieux Laarba qui « *trop vieux pour cultiver, mais assez solide pour aiguiser les dabacs [sic] qu'on lui apportait à l'ombre* » (LDY : 67). Dans ce travail agraire se ventilent des valeurs humaine et communautaire qui ressortissent de l'identité culturelle burkinabè. Il s'agit notamment de la solidarité ou l'entraide, l'amour des autres et la bravoure. La solidarité, trait caractéristique essentiel et profond des peuples burkinabè est mise en évidence. Et grâce à elle, « *l'homme n'est jamais isolé* » (J. Ki-Zerbo, 2017 : 40). Dans tout le corpus, la solidarité est développée sous cette forme d'organisation appelée sisoaga dans LDY. Dans ces cas d'association, le but ultime est d'aider et assister chaque membre à réussir ses cultures et aussi permettre à chacun de se sentir utile aux autres sans oublier de leur montrer ses capacités. C'est l'exemple, trait pour trait, de Yamtongré (LDY : 67) :

Yamtongré avait bien dix-neuf ans, il était jeune, beau et grand travailleur ; il fallait le voir à l'œuvre dans un sisoaga pour s'en rendre compte. Tempoco, dans ces sisosé, cultivait toujours aux côtés de Yamtongré pour être sûre de se faire « *remorquer* » quand la fatigue se faisait sentir. Au dernier sisoaga du Tengsoba, le même Yamtongré avait cassé trois dabacs (sic), à l'admiration de toutes les jeunes filles présentes [...] C'est le portrait même de son père quand il était jeune, et il m'est d'avis qu'il est temps qu'il prenne femme.

Pour l'amour des autres, valeur qui implique la solidarité, c'est ce propos qui l'illustre : « *Il vaut mieux avoir le corps stérile que le cœur [...]. Personne ne sait ce que l'avenir lui réserve* » (LDY : 112). Il y a, dans ce propos, une invite à cultiver un esprit communautaire. On n'est pas par exemple *rakangré* qui veut mais qui peut. Ce titre est un honneur fait au travailleur qui a convaincu les autres par ses capacités

aratoires ; et ceux qui l'ont acquis peuvent s'en vanter et se le réclamer pour leur bravoure dans le maniement de la daba. Il est aussi décrit comme un homme qui ne quitte le champ qu'après que les autres, moins braves, soient partis (LDY : 33) :

Si Tégwendé demandait si Tenga était parti, c'est que chez nous le Rakangré — cela veut dire le grand travailleur, le courageux — ne rentrait au village que le dernier. Tégwendé était un Rakangré et, pour rien au monde, n'aurait compromis cette réputation en rentrant au village avant les autres.

On pourrait multiplier les éléments dont l'appropriation dans le corpus témoigne d'une quête d'identité culturelle burkinabè. Mais évoquons pour terminer, le recours à nos coutumes et traditions, celles orales notamment. En effet, comme le constatent bien I. Bazié et A. J. Sissao (2017 : 8),

Depuis *Crépuscule des temps anciens* (1962) de Nazi Boni (1912-1969), on ne compte plus les textes et les auteurs qui sont venus marquer le champ de la littérature burkinabè. Ces œuvres se sont inscrites [...] dans le sillage de ce texte canonique, c'est-à-dire d'une écriture qui affiche clairement son lien avec les traditions [...].

Constituée pour l'essentiel de proverbes (LDY : 112 ; LAN : 46), contes (LDY : 89), chants (LAN : 116), devises (LDY : 20) et de mythes (LAN : 42) qui se développent lors des veillées de nuit (LDY : 84) ou des palabres (LAN : 90), la tradition orale est un pan non négligeable qui bat le pouls de l'identité, celle culturelle du peuple burkinabè. La maîtrise et la "consommation" de ce trésor par chaque Burkinabè renforce ses liens identitaires avec ses racines géographiques et lui confère une personnalité authentique, une certaine respectabilité dans sa communauté. Si l'identité, dit-on, c'est aussi la mémoire collective, il importe de relever que ce patrimoine oral constitue un des hauts lieux de mémoire collective et, par conséquent, une source d'identité.

Conclusion

Les pratiques culturelles et culturelle sont des éléments auxquels les prosateurs burkinabè recourent pour créer des contenus. Nous nous sommes employé à analyser et comprendre les motivations des romanciers burkinabè dans cette appropriation. À la lumière de la théorie de l'ancrage culturel africain et la sociocritique, nous sommes parvenu à identifier les éléments sur lesquels repose cette appropriation. Ainsi retrouve-t-on dans les pratiques culturelles des éléments relatifs aux produits alimentaires et d'autres aux ressources humaine, matérielle et technique.

Dans les éléments culturels, on y identifie la culture matérielle et celle immatérielle. Par « *glissement hardi* » (M. Gassama, 1995 : 67), l'intégration de tous ces éléments s'est faite par plusieurs techniques d'appropriation littéraire aux niveaux lexical et syntaxique. Comme le souligne bien S. Mamadou (2020 : 34), « *les symboles traditionnels, l'imaginaire, les rites et les croyances produisent l'effet découlant de leur propre nature. Ils ne sont pas abstraits. Ils véhiculent des messages* [messages identitaires en

l'occurrence] ». À l'image même des productions littéraires africaines, l'appropriation des pratiques culturelle et culturelle n'est pas anodine. En effet, à travers cette appropriation se dessinent des enjeux identitaires.

En s'appropriant ces pratiques, Issou Go tout comme Étienne Sawadogo ont produit deux romans de témoignage des identités littéraire et culturelle burkinabè. L'identité littéraire se lit à travers des productions qui s'inspirent des réalités agricole et culturelle des peuples burkinabè avec qui les romanciers ne cessent de rester en contact et de dialoguer. Davantage présente, l'identité culturelle burkinabè est mise au point par le recours à nos langues nationales, nos habitudes gastronomiques, nos traditions et spiritualités qui constituent, entre autres, de hauts lieux de notre mémoire culturelle collective.

Références bibliographiques

BASSANÉ Ernest, 2014, « Travail agraire et art : pour une herméneutique de la création artistique et littéraire chez les paysans lyela de Jijir », Thèse de Doctorat unique, Université de Ouagadougou.

BAZIÉ Isaac & SISSAO A. Joseph, 2017, « Présentation », in Jean OUÉDRAOGO (dir.), *Littérature burkinabè en transition, Présence Francophone*, vol. 89, n° 1, pp. 8-11.

BONI Nazi, 1962, *Crépuscule des temps anciens, chronique du Bwamu*, Paris, Présence Africaine.

CAITUCOLI Claude, 2007, « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, n° 2, pp. 53-70.

CARRÉ Nathalie, 2004, « L'écriture et sa cartographie », in Magnier Bernard (coord.), *Identités littéraires, Notre Librairie*, n° 155-156, pp. 2-3.

DÉRIVE Jean, 2007, « La question de l'identité culturelle en littérature », pp. 1-10. [En ligne] https://shs.hal.science/halshs-00344040/file/La_question_de_l_identite_culturelle_en_litterature.pdf. Consulté le 25/11/25 à 14h 25.

DÉRIVE Jean, 2015, « Idéal classique et querelle des anciens et des modernes dans la production littéraire africaine », in Virginia COULON et Xavier GARNIER (dir.), *Les littératures africaines : textes et terrain*, Paris, Karthala.

DOGONDAJI Umar Muhammad, 2017, « La littérature émergente Burkinabé à travers le roman *La Princesse de Konkoliba* de Go Issou », *Advance Research Journal of Multidisciplinary Discoveries*, 19.0, C-1, pp. 1-6.

DUCHET Claude, 1971, « Pour une socio-critique ou variations sur un incipit », *Littérature*, n° 1, pp. 1-13.

DUCHET Claude, 1973, « Une écriture de la socialité », *Poétique*, n° 16, pp. 446-454.

GASSAMA Makhily, 1995, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, Karthala et ACCT.

GO Issou, 2008, *Les Arènes nuptiales*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli.

KI-ZERBO Joseph, 2017 [2007], *Regards sur la société africaine*, Dakar, NENA.

MILLOGO Louis, 2001, « Ancrage culturel africain d'un roman d'expression française : La langue bwamu dans *Crépuscule des temps anciens* du Burkinabè Nazi Boni », thèse de Doctorat nouveau régime en Sciences du langage, Université de Ouagadougou.

MILLOGO Louis, 1999, « La littérature orale dans la littérature écrite Burkinabè : un regard sur *Crépuscule des temps anciens* de Nazi Boni », *Biennale de la langue française*, B18, 22 p.

OUÉDRAOGO Jean, 2017, *Littérature burkinabè en transition*, in *Présence Francophone : Revue internationale de langue et de littérature*, vol. 89, n° 89.

SANWIDI Hyacinthe, 1990, « Depuis le crépuscule des temps anciens : Panorama du roman », in Chanda Tirthankar (coord.), *Littérature du Burkina Faso*, *Notre Librairie*, n° 101, pp. 48-54.

SAWADOGO Étienne, 1977, *La Défaite du Yargha*, Paris, La Pensée universelle.

SOW Mamadou, 2020, *Cultes et culture en Afrique : Grenier, Van, Calebasse, Obsolescence ? Abandon coupable ?*, Dakar, NENA.